

BTS PI

PROFESSIONS IMMOBILIERES



Objectifs du BTS :

- Le titulaire du BTS Professions Immobilières a pour perspective de devenir un professionnel des services de l'immobilier. Ce BTS rend éligible son titulaire à la délivrance des cartes professionnelles T (transaction) et G (gestion), qui lui permettront d'évoluer dans toutes les structures de la branche professionnelle immobilière.

Durée et rythme de la formation :

- Sur 24 mois
- 1350 heures de cours théoriques
- Alternance** : 2 jours en centre / 3 jours en entreprise
- Formation continue** : temps complet
- Ajustement de la durée selon expériences et diplômes acquis
- Impossibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences



Conditions d'admission / pré-requis :

- Etre titulaire du Baccalauréat ou d'un titre certifié de niveau 4.

Suite de parcours et débouchés :

- Une fois titulaire du BTS PI, il est possible de poursuivre en intégrant la faculté ou les grandes écoles et valider un BAC +3 en s'inscrivant en licence professionnelle.
- Le titulaire d'un BTS Professions Immobilières peut occuper des postes d'agent immobilier, administrateur de biens immobiliers, promoteur immobilier, chargé de clientèle en immobilier, conseiller immobilier, chasseur de biens immobiliers...

Ermitage Sup'

Les formations supérieures du Campus Ermitage

BTS PI

PROFESSIONS IMMOBILIERES



Coût de la formation :

Par voie continue : 3700€ par année de formation*

Par alternance : aucun frais, prise en charge du montant de la formation, par l'OPCO de l'entreprise.

**Possibilité de signer un contrat d'apprentissage à tout moment de la formation jusqu'au mois de décembre de la 2ème année*

Modalités d'inscription :

- Par Parcoursup
- En dehors de Parcoursup, en nous contactant au 05 53 66 08 71 ou par mail à postbac@campusermitage.com

- Entretien de sélection
- Dossier d'inscription

Les inscriptions débutent dès le mois de janvier



Le programme :

ENSEIGNEMENT GENERAL

- U1 - Culture générale et expression
- U2 - Anglais appliqué à l'immobilier

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- U3 - Conseil en ingénierie de l'immobilier :
- U31 – Droit et veille juridique :
- U32 – Economie et organisation de l'immobilier :
- U33 – Architecture, habitat et urbanisme, développement durable :
- U4 - Communication Professionnelle :
- U5 - Techniques immobilières :
- U51 – Transaction immobilière :
- U52 – Gestion de copropriété :
- U53 – Gestion locative :
- U6 - Conduite d'activités professionnelles et Unité d'initiative locale (CPAP et UIL) Préparation aux dossiers professionnels suite au stage réalisé pendant la formation.



Contacts :

Responsable du centre de formation et référente pédagogique :
Madame FOURNIER
05 53 66 08 71

Référente administrative :
Madame SOPEL
05 53 66 08 71
postbac@campusermitage.com

Référente handicap :
Madame SACHET
05 53 66 08 71
estelle.sachet@campusermitage.com



Localisation :



CAMPUS ERMITAGE
156 Avenue Jean Jaurès,
47000 AGEN

(A environ 10 minutes à pieds de la gare d'Agen)